

Rapport exécution : 04 412 01 15 2778 15 11 1

Identification

Producteur : DESC62411219 Nom : FERME DESCO ENR. #6067
 Adresse : 1271, rang des Pointes Saint-Tite Code postal : G0X 3H0
 Tél. bureau : () - Tél. résidence : (418) 365-3267
 Représentant : MYLENE DESSUREAULT Téléphone : () -

Localisation

Unité de gestion : 41 Région écologique : 3c-M # Lot(s) : Cadastres, Rangs
 Tenure : 400 354.1 ST-TITE (3898), RG. A (08)
 # Municipalité : 35027 Municipalité : Saint-Tite
 Code unité évaluation : 7581 78 9181

Identification parcelle

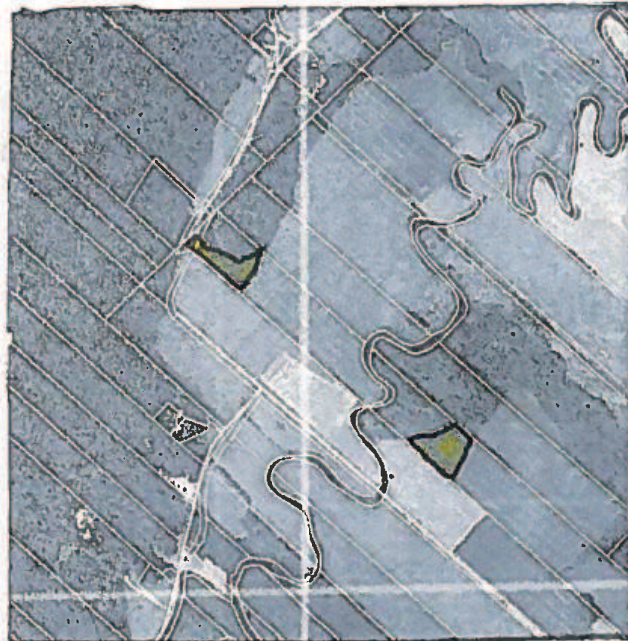
Parcelle : 2
 Superficie : 3,90 ha

Photo

Photo : Q08021-17,81 Échelle : 15000
 Feuillet : 31-I-15-SE Altitude : 52 m

Qualité des autres travaux ou succès de l'interv.

Surface terrière résiduelle :
 résineux : 20m²/ha feuillus : 0m²/ha
 Prélèvement : 30%
 Prélèvement des rangées :
 Tiges choisies résineux : tiges/ha %
 feuillus : tiges/ha %
 Tiges totales (éclaircies ou non) feuillus : résineux :
 Diamètre moyen tiges récoltées : 14,1
 Blessures aux arbres : 0
 Chemins de débardage : largeur : m espacement : m
 Largeur bandes : coupées : m non coupées : m
 Volume marchand abandonné : m
 Nombre de tiges conservées : 1000
 Nombre de semencier :
 Végétation éliminée : herbacée : % Ligneuse : %
 Hauteur d'élagage :
 Nombre de tiges traitées :
 Type protecteur :
 Andains : %
 Produit ou matériel utilisé :
 Qté à l'hectare :
 Nombre de microsites à l'hectare :
 Distance entre les fossés : m
 Profond. des fossés : principaux : m
 secondaires : m
 Bassins de sédimentation :
 Équipement utilisé :
 État des fossés :
 État des ponceaux :
 Surface de roulement : largeur : m emprise : m
 Efficacité du traitement : 100%
 Respect des bandes de protection : Oui
 Période réalisation :
 Travaux réalisés par :
 Disposition des déchets de coupe :
 Coefficient distrib. : Rés. : Feuil. :
 % des tiges de - de 1 m : %
 Couv. brous. resid. :
 Aire de cime (m²) Proportion :
 Nombre de m³ récoltés : 50
 Date du traitement : 2015-11-24



Renseignements sur la plantation

Essence	Nombre plants	Pépinière	Type plants RN/Rec	Densité tiges/ha	Espace. m X m	Code de stock
Total :		0				

Date : 2015-11-27 Qualité : %
 Sup. reboisée : ha

Travaux exécutés et demande d'aide financière

TEG	Code prod.	Unité	Technique (\$)			Exécution (\$)			Total (\$)		
			Taux	S-total	Réduc.	Total	Taux	S-total		Réduc.	
G	1928	1,600	590,00	944,00	0,00	944,00	980,00	1568,00	0,00	1568,00	2512,00
Programme Programme régulier			Montant de l'aide financière :			944 00\$	1568,00\$			2512,00\$	

Données Kyoto

Code prep.	Année prep.	Type de terrain.	No. feuillet numérique.	Datum.

Attestation de l'ingénieur forestier

J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles connues et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence.
 J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence.
 Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante :

Réservé à l'Agence

L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée.
 À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :
 Producteur forestier reconnu, pour un montant de \$
 Conseiller forestier accrédité, pour un montant de \$
 Et par conséquent, le(s) reconnaît (titres de) bénéficiaire de sa participation financière.
 L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée.
 Signature de l'Agence :
 Date :

Explications, remarques, recommandations

Programme : Programme régulier
 Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ?
 Bois Lunan Chez Wuyasawuck
 # du plan d'am. : 04 412 01 12 1997

Rapport d'exécution préparé par :
 Gilles Trudel Date : 2015-11-27
 Réalisé sous la responsabilité et l' supervision personnelle de :
 # Permis : 00-042 Date : 2015-11-27

Identification

Producteur : DESC62411219 Nom : FERME DESCO ENR. #6067
 Adresse : 1271, rang des Pointes Saint-Tite Code postal : G0X 3H0
 Tél. bureau : () - Tél. résidence : (418) 365-3267 Téléphone : () -
 Représentant : MYLENE DESSUREAULT

Localisation

Unité de gestion : 41 Région écologique : 3c-M # Lot(s) : Cadastres, Rangs :
 Tenure : 400 354.1 ST-TITE (3898), RG. A (08)
 # Municipalité : 35027 Municipalité : Saint-Tite
 Code unité évaluation : 7581 78 9181

Zone à protéger

: m
 : m

Identification de la parcelle

Parcelle : 2
 Superficie : 3,90 ha

Photo

Photo : Q08021-17,81 Échelle : 15000
 Feuillet : 31-I-15-SE Altitude : 52 m

État du terrain

Texture : Profondeur :
 Pente : Dépôt :
 Drainage : Type écol. : RB12
 IQS : // Zone agricole :
 Relief : Pierrosité :

Description du peuplement

Gr. essences : EB Densité : A : 80 - 100 %
 Classe de hauteur : 4 Âge : 25
 Couvert broussailles : %
 Tiges opprimées : % Tiges opprimées H: Tiges opprimées L:
 Taux mortalité :
 Régénération : résineux : tiges/ha
 feuillus : tiges/ha
 Coefficient de distribution : résineux : %
 feuillus : %
 Rapport HD : 74
 Tiges de moins de 1 m : %
 Tige de qualité (nb/ha) : 2100
 % qualité tige 10 à 30 cm :
 Hauteur de la régénération :
 Nombre de tige d'avenir :
 Végétation à éliminer : herbacée : %
 ligneuse : %
 Nb microsites propices :
 % tiges ou microsites opprimés :
 Nb tige d'avenir semencière de qualité :
 Hauteur de la compétition : Nb tiges à traiter / ha : 1000
 Aire de cime (m2) : Type de terrain :
 % tiges qualité pâte :



Requisition de plants

Essence	Tiges non march.		Tiges marchandes		Surface m²/ha	Volume m³ sol./ha
	nb/ha	prév/ha	nb/ha	diam.		
EB	0	0	0	13,8	30	150
	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	13,8	30	150

Objectif	Essence	Quantité	Type plants RN/RNS/REC	Densité	Espacement (m)
Quantité totale : 0					

Traitement

Code pr.	Nom du traitement	Unité	Taux Tech. (\$)	Taux Exéc. (\$)	Total Tech. (\$)	Total Exéc. (\$)	Total (\$)	Tiges non marchande a enlever/ha		Volume march. a enlever	
								Essence	%	Essence	%
1928	1EPLM. 1ère éclaircie commerciale plantation de résineux DHP	2.000	582,00	967,00	1164,00	1934,00	3098,00			EB	33
											0
Produit à utiliser :								Montant de l'aide financière : 3098,00\$			
Période recommandée : ETE 2015								Origine ou perturbation :			
								Surface terrière résid. m²/ha : 20,0			

Description de l'intervention

Programme : Programme régulier

1EPLM. 1ère éclaircie commerciale plantation de résineux DHP 13-20 cm martelé

Commentaire : Éclaircie dans une plantation résineuse consistant à prélever 30 à 40 % du volume incluant les chemins de débardage. L'objectif est de dégager les liges les plus prometteuses. Couper systématiquement une rangée sur trois et effectuer la récolte des arbres martelés dans les rangées résiduelles sans blesser les arbres.

Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu
 J'accepte que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété, dans le cadre du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées de l'Agence. Je détiens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Je conviens que ces investissements visent à augmenter et améliorer la production de matière ligneuse sur ma propriété et par conséquent :

Je m'engage :

- À protéger ces investissements en réalisant les travaux subséquents qui m'ont été expliqués par mon conseiller forestier et qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs visés;
- À dédommager l'Agence et à lui payer une somme équivalente à tout ou partie de l'aide financière versée pour la réalisation de travaux de mise en valeur de la superficie forestière visée par ces travaux lorsqu'il y a destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés ou si les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèle inexactes; La période d'engagement à la protection des investissements varie selon le type d'activités financées soit pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux de remise en production, notamment la préparation de terrain, le reboisement, l'entretien d'une plantation et/ou un regard et/ou un enrichissement ou, pendant une période de quinze (15) ans pour les traitements précommerciaux et intermédiaires et dix (10) ans pour les autres travaux.
- À respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire du programme;
- Dans le cas de l'aliénation, par vente ou autrement de la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations de la présente et obtenir son engagement de les respecter.

J'accepte de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification.
 Producteur forestier reconnu: *Mylene Dessureault* Date : 2015-04-17

du plan d'amé. : 04 412 01 12 1997

Prescription préparée par :

Gilles Trudel

Date : 2015-04-17

Patrick Lupien, ing. f.

Date : 2015-04-17

Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de :

Signature Ing. f. *Gilles Trudel*

00-042 2015-04-17

Permis Date

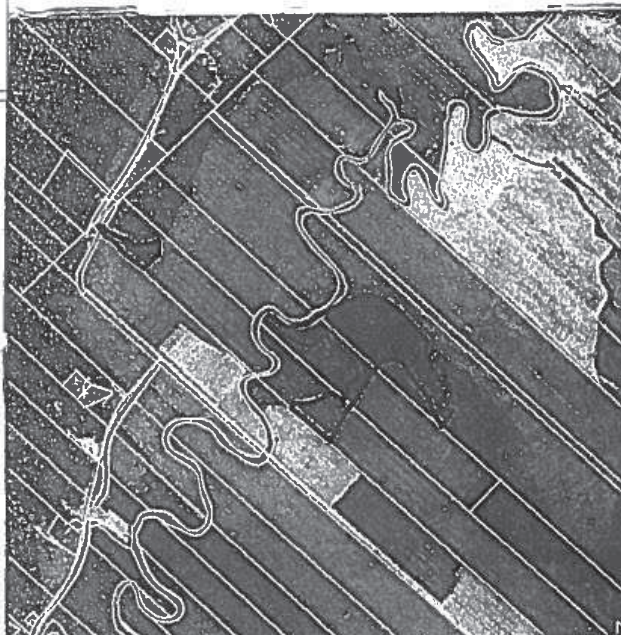
Prescription : 04 412 01 14 2778

Producteur : DESC62411219 Nom : FERME DESCO ENR. #6067
 Adresse : 1271, rang des Pointes Saint-Tite Code postal : G0X 3H0
 Tél. bureau : () - Tél. résidence : (418) 365-3267 Téléphone : () -
 Représentant : MYLENE DESSUREAULT

Localisation
 Unité de gestion : 41 Région écologique : 3c-M # Lot(s) : Cadastres, Rangs :
 Tenure : 400 355.1, 356.1 ST-TITE (3898), RG. A (08)
 # Municipalité : 35027 Municipalité : Saint-Tite
 Code unité évaluation : 7582 90 1276

Zone à protéger : m
Identification de la parcelle : # Parcelle : 6 Superficie : 8,10 ha
Photo : # Photo : Q08021-17,81 Échelle : 15000
 Feuillet : 31-I-15-SE Altitude : 52 m

État du terrain
 Texture : Profondeur :
 Pente : Dépôt :
 Drainage : ÉB 11 Type écol. : RB12
 IQS : ÉV 9 Zone agricole :
 Relief : ÉC 13 Pierrosité :



Description du peuplement
 Gr. essences : RZ Densité : A : 80 - 100 %
 Classe de hauteur : 4 Âge : 25
 Couvert broussailles : %
 Tiges opprimées : % Tiges opprimées H: Tiges opprimées L:
 Taux mortalité :
 Régénération : résineux : tiges/ha
 feuillus : tiges/ha
 Coefficient de distribution : résineux : %
 feuillus : %
 Rapport HD : 74
 Tiges de moins de 1 m : %
 Tige de qualité (nb/ha) : 2000
 % qualité tige 10 à 30 cm :
 Hauteur de la régénération :
 Nombre de tige d'avenir :
 Végétation à éliminer : herbacée : %
 ligneuse : %
 Nb microsites propices :
 % tiges ou microsites opprimés :
 Nb tige d'avenir semencière de qualité :
 Hauteur de la compétition : Nb tiges à traiter / ha : 1000
 Aire de cime (m2) : Type de terrain :
 % tiges qualité pâte :

Essence	Tiges non march.	Tiges marchandes	Surface		Volume	
	nb/ha	nb/ha	diam.	m²/ha	m³ sol./ha	
EB	0	0	13,8	20	100	
EV	0	0	13,8	10	50	
EN	0	0	12,7	2	10	
Total	0	0	13,4	32	160	

Requision de plants

Objectif	Essence	Quantité	Type plants RN/RNS/REC	Densité	Espacement (m)
Quantité totale : 0					

Traitement

Code pr.	Nom du traitement	Unité	Taux Tech. (\$)	Taux Exéc. (\$)	Total Tech. (\$)	Total Exéc. (\$)	Total (\$)	Tiges non marchande à enlever/ha		Volume march. à enlever	
								Essence	%	Essence	%
1828	1EPLM: 1ère éclaircie commerciale plantation de résineux DHP	7,000	582,00	967,00	4074,00	6769,00	10843,00			EB	40
										EV	20
										EN	50
								Total :		Vol. total m³/ha :	80,0
Produit à utiliser : Montant de l'aide financière : 10843,00\$								Total :		Surface terrière résid. m²/ha :	21,0
Période recommandée : ETE 2015 Origine ou perturbation :											

Description de l'intervention
Programme : Programme régulier
 1EPLM: 1ère éclaircie commerciale plantation de résineux DHP 13-20 cm martelé
 Commentaire : Éclaircie dans une plantation résineuse consistant à prélever 30 à 40 % du volume incluant les chemins de débardage. L'objectif est de dégager les tiges les plus prometteuses. Couper systématiquement une rangée sur trois et effectuer la récolte des arbres martelés dans les rangées résiduelles sans blesser les arbres.
 # du plan d'amé. : 04 412 01 12 1998
 Prescription préparée par : Gilles Trudel
 Date : 2015-04-17
 Patrick Lupien, ing. f.
 Ing. f. Date : 2015-04-17

Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu
 J'accepte que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété, dans le cadre du programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées de l'Agence. Je détiens un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier. Je conviens que ces investissements visent à augmenter et améliorer la production de matière ligneuse sur ma propriété et par conséquent :
 Je m'engage :
 - À protéger ces investissements en réalisant les travaux subséquents qui m'ont été expliqués par mon conseiller forestier et qui seront nécessaires pour atteindre les objectifs visés ;
 - À dédommager l'Agence et à lui payer une somme équivalente à tout ou partie de l'aide financière versée pour la réalisation de travaux de mise en valeur de la superficie forestière visée par ces travaux lorsqu'il y a destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés ou si les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexactes ; La période d'engagement à la protection des investissements varie selon le type d'activités financées soit pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux de remise en production, notamment la préparation de terrain, le reboisement, l'entretien d'une plantation et/ou un regarni et/ou un enrichissement ou, pendant une période de quinze (15) ans pour les traitements précommerciaux et intermédiaires et dix (10) ans pour les autres travaux.
 - À respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire du programme ;
 - Dans le cas de l'aliénation, par vente ou autrement de la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations de la présente et obtenir son engagement de les respecter.
 J'accepte de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification.
 Producteur forestier reconnu : [Signature] Date : 2015-04-17
Demande de participation financière
 Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des activités de protection et de mise en valeur décrites aux présentes.
 En tant que demandeurs de la participation financière, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur réellement réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière de l'Agence. Nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.
 Signature du Producteur forestier reconnu : [Signature] Date : 2015-04-17 Tech. [] Exéc. []
 Signature du Conseiller forestier accrédité : [Signature] Date : 2015-04-17 Tech. [] Exéc. []
 Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de : [Signature] 00_Q42- 2015-04-17
 Signature Ing. f. # Permis Date
 # Prescription : 04 412 01 18 2779

Identification

Producteur : DESC62411219 Nom : FERME DESCO ENR. #6067
 Adresse : 1271, rang des Pointes Saint-Tite Code postal : G0X 3H0
 Tél. bureau : () - Tél. résidence : (418) 365-3267
 Représentant : MYLENE DESSUREAULT Téléphone : () -

Localisation

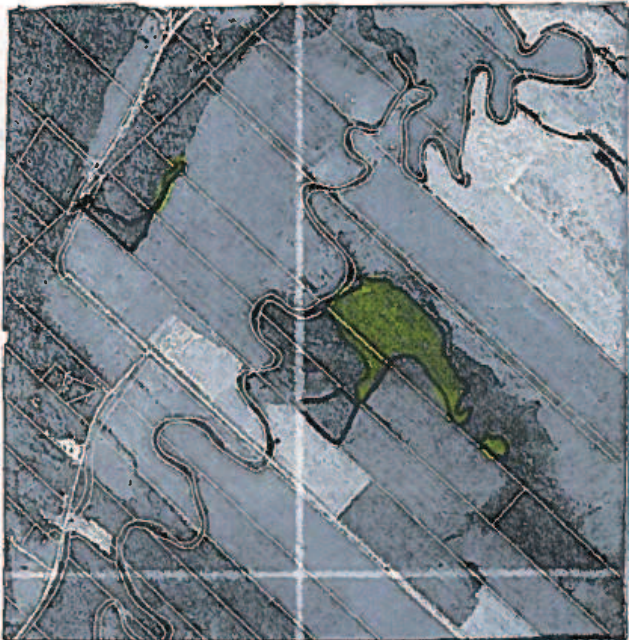
Unité de gestion : 41 Région écologique : 3c-M # Lot(s) : Cadastres, Rangs
 Tenure : 400 355.1, 356.1 ST-TITE (3898), RG. A (08)
 # Municipalité : 35027 Municipalité : Saint-Tite
 Code unité évaluation : 7582 90 1276

Identification parcelle

Parcelle : 6 # Photo : Q08021-17,81 Échelle : 15000
 Superficie : 8,10 ha Feuillet : 31-I-15-SE Altitude : 52 m

Qualité des autres travaux ou succès de l'interv.

Surface terrière résiduelle :
 résineux : 20m²/ha feuillus : 0m²/ha
 Prélèvement : 30%
 Prélèvement des rangées :
 Tiges choisies résineux : tiges/ha %
 feuillus : tiges/ha %
 Tiges totales(éclaircies ou non) feuillus : résineux :
 Diamètre moyen tiges récoltées : 14,1
 Blessures aux arbres : 0
 Chemins de débardage : largeur : m espacement : m
 Largeur bandes : coupées : m non coupées : m
 Volume marchand abandonné : m
 Nombre de tiges conservées : 1000
 Nombre de semenciers :
 Végétation éliminée : herbacée : % Ligneuse : %
 Hauteur d'élagage :
 Nombre de tiges traitées :
 Type protecteur :
 Andains : %
 Produit ou matériel utilisé :
 Qté à l'hectare :
 Nombre de microsites à l'hectare :
 Distance entre les fossés : m
 Profond. des fossés : principaux : m
 secondaires : m
 Bassins de sédimentation :
 Equipement utilisé :
 État des fossés :
 État des ponceaux :
 Surface de roulement : largeur : m emprise : m
 Efficacité du traitement : 100%
 Respect des bandes de protection : Oui
 Période réalisation :
 Travaux réalisés par :
 Disposition des déchets de coupe :
 Coefficient distrib. Rés. : Feuill. :
 % des tiges de - de 1 m : %
 Couv. brous. resid. :
 Aire de cime (m²) Proportion :
 Nombre de m³ récoltés : 50
 Date du traitement : 2015-11-26



Renseignements sur la plantation

Essence	Nombre plants	Pépinière	Type plants RN/Res	Densité tiges/ha	Espace. m X m	Code de stock
Total : 0						

Date : 2015-12-08 Qualité : %
 Sup. reboisée : ha

Travaux exécutés et demande d'aide financière

TEG	Code prod.	Unité	Technique (\$)			Exécution (\$)			Total (\$)		
			Taux	S-total	Réduc.	Taux	S-total	Réduc.			
G	1928	5,100	590,00	3009,00	0,00	3009,00	885,00	4998,00	0,00	4998,00	8007,00
Programme Programme régulier			Montant de l'aide financière :			3009,00\$	4998,00\$		8007,00\$		

Données Kyoto

Code prep.	Année prep.	Type de terrain.	No. feuillet numérique.	Datum.

Attestation de l'ingénieur forestier

J'atteste que tous les travaux ont été effectués adéquatement, c'est-à-dire, conformément aux règles connues et éprouvées de la sylviculture et qu'ils répondent à toutes les autres conditions d'admissibilité contenues dans le cahier d'instructions techniques de l'Agence.

J'atteste aussi que les travaux ont été effectués en respect et selon les modalités d'intervention prévues au PPMV de l'Agence.

Les travaux ci-haut décrits ne sont pas admissibles à une aide financière pour la raison suivante :

Rapport d'exécution préparé par : Gilles Tremblay Date : 2015-12-08
 Réalisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de : [Signature] Date : 2015-12-08
 # Permis : 00-042 Date : 2015-12-08

Réservé à l'Agence

L'Agence accepte la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée.

À cet égard, l'Agence accorde une participation financière au :

Producteur forestier reconnu, pour un montant de \$
 Conseiller forestier accrédité, pour un montant de \$

Et par conséquent, le(s) reconnaît à titre de bénéficiaire de sa participation financière.

L'Agence refuse la demande de participation financière pour les activités de protection et de mise en valeur décrites à la section 7 de la présente en conformité avec la prescription sylvicole et demande de participation financière présentée.

Signature de l'Agence :
 Date :

Explications, remarques, recommandations

Programme : Programme régulier

Le travail a-t-il été effectué conformément à la prescription ?
 Bois luan chez Wayagawock

du plan d'amé. : 04 412 01 12 1998